



FORMASANTE  
50 Rue tudelle  
45100 Orléans  
www.formasante.fr

**Téléphone** : 02 38 56 01 01

**E-mail** : domicile@formasante.fr

## La cotation des actes : Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP)

### INFORMATIONS :

#### Public :

- Infirmier libéral ou exerçant en centre de soins
- Coordinateur de centres de soins, SSIAD ou HAD

*Si non spécifié, pas de prérequis*

**Durée** : 14h

#### Intervenant :

Infirmier

### CONTEXTE :

L'application de la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (N.G.A.P.) est complexe et fait l'objet de multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences pour les professionnels. Les cotations de perfusions, les soins spécialisés auprès des diabétiques, la règle des cumuls, les majorations (nuit, dimanche, MAU, MCI), les indemnités de déplacement, les « grands pansements », sont autant de casse-têtes qui nécessitent des réponses sans ambiguïté ! L'objectif de cette formation est de vous aider à maîtriser cet outil.

### LE + DE LA FORMATION

Des exercices pratiques seront proposés afin de permettre aux stagiaires de s'approprier le principe des cotations.

### OBJECTIFS :

---

## La cotation des actes : Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP)

---

- Comprendre l'articulation entre la NGAP le décret N°2004-802 du 29 juillet 2004
- Maîtriser les cotations en matière de soins courants et de soins aux patients diabétiques et insulino-traités
- L'utilisation de la NGAP dans les actes de perfusions
- L'utilisation de la Démarche de Soins Infirmiers (DSI)

### PROGRAMME :

---

- Rappel sur les dispositions générales de la NGAP s'appliquant aux infirmières
- Prestation de cotation de soins courant
- Présentation des soins aux usagers diabétiques insulino-traités
- Présentation des conditions de facturation des perfusions et arbres décisionnels les concernant
- Présentation de la démarche de soins infirmiers

### NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE — EVALUATION & LIVRABLES

---

- Les apports de connaissances seront articulés d'une part autour des questions issues de la pratique professionnelle, et d'autre part sur la base des derniers textes réglementaires.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.